

Des caméras pour traquer les inciviques

FERRIÈRES

Ferrières va prochainement faire la chasse aux dépôts sauvages d'immondices via trois caméras gibier. Il y aura aussi des caméras fictives.

A Ferrières, comme ailleurs, le service des Travaux n'arrête jamais de ramasser les dépôts sauvages d'immondices. « Cela fait trop longtemps qu'une petite minorité de gens cause des dommages à l'environnement, note Yvon Rollin, 1^{er} échevin. Ça devient de plus en plus difficile à supporter pour

tout le monde. » Alors ? La Commune de Ferrières a répondu à un appel à projets lancé par la Région wallonne et elle a été retenue. Elle peut ainsi acheter des caméras gibier et y être aidée, via des subsides wallons. « On a lancé le marché pour trois caméras de surveillance et des caméras fictives, explique le bourgmestre Fred Léonard. En plus, elles nous sont fournies par un importateur de la commune, qui est installé sur le zoning de Werbomont. »

Au fil des mois, la Commune constate de nombreux dépôts sauvages. Le bourgmestre se souvient ainsi de plusieurs dé-



A Ferrières, on retrouve dans les bois, dans des champs des remorques complètes renversées et oubliées là.

pôts... de noix de cajou il y a environ deux ans. Et « l'enquête n'a rien donné ». Car à chaque dépôt, l'agent constatateur (la Commune de Ferrières est la seule à en avoir un sur le Condroz) fouille afin de trouver un élément menant à l'auteur des faits. « Un de ses

rôles, c'est de traquer les délinquants, poursuit Fred Léonard. Notre agent ramasse, trie, cherche des données et cela a déjà mené à pas mal de PV. » Tri-fouiller des déchets, depuis le début de la pandémie, est cependant plus difficile. Les caméras pourront l'aider dans

sa tâche. Les caméras gibier se déclenchent quand elles détectent un mouvement. Elles seront installées en plusieurs endroits souvent la cible de dépôts. « On a choisi un modèle un peu plus cher mais qui nous permet de télécharger les images à distance, sans aller chercher la carte dans l'appareil. C'est plus facile pour l'agent. » Ces trois caméras, ainsi que les factices, seront rapidement installées. « On a toutes les autorisations, dont l'avis du chef de corps de la zone de police. On doit en discuter lundi en collège communal. » Elles pourront être déplacées par les ouvriers communaux, en fonction de ce que l'agent constatateur suggérera. Où seront-elles placées ? Le bourgmestre ne compte pas en dire plus... « Je ne donne pas les lieux. » Ainsi, cette part de mystère permettra certainement de mettre la main rapidement sur les petits malins au sens civique peu développé...

CATHERINE DUCHATEAU



L'Avenir - Local: Huy-Waremme 08/01/2022, pages 10 & 11

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de L'Avenir - Local: Huy-Waremme

